

Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche

DÉLIBÉRATION N° 2023-042 EN DATE DU 11 JUILLET 2023 CONTRACTUALISATION : APPEL À PROJET MASSIF CENTRAL

Le Conseil Communautaire s'est réuni le onze juillet deux mille vingt trois à dix-neuf heures, à la salle des fêtes de Roches, selon convocation le 27/06/2023, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. Didier THEVENET a été désigné secrétaire de séance.

Présents (23) :

AUROSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POLLI Martine, ROUSSILAT Florence, THEVENET Didier.

Absents ayant donné pouvoir (1) :

APPERE Roger donne pouvoir à GUYOT Pierre.

Excusés (3) :

DARVENNE Céline, MOREAU Adrien, POIRIER Michel.

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	23	24	24	24	0

Pour faire suite à l'Appel à Projet Massif Central « Relever le défi démographique » dont la Communauté de Communes a été lauréate avec la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret qui a permis à la Communauté de Communes de bénéficier d'un appui financier sur une ingénierie Accueil Attractivité à 20 % sur notre EPCI de 2018 à 2021.

Depuis 2021 et après désengagement de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, cette mission a été reprise sur quelques actions par les deux postes de coordinateur Tiers-Lieu et de Développement Économique. Aujourd'hui, la Communauté de Communes réitère son souhait de développer l'attractivité de son territoire au sein du Massif Central.

Pour se faire, le financement d'une partie des deux postes est nécessaire pour la réalisation d'actions plus pérennes et régulières.

Le temps estimé sur cette mission d'Attractivité est de 0,5 ETP sur chaque poste.

- **Le plan d'action sera décliné en quatre objectifs :**

- Développer une culture de l'accueil
- Construire une offre globale d'installation et d'intégration
- Diffuser, promouvoir et prospecter
- Accompagner les porteurs de projet

- **Le plan de financement serait le suivant :**

Tableau Prévisionnel du 01/01/2024 au 31/12/2026

DÉPENSES SUR LA PÉRIODE		RECETTES SUR LA PÉRIODE		
Frais de personnel (2 x 0,5 ETP sur 3 ans)	120 000€	FEDER (Massif Central)	60 %	72 000€
		Autofinancement CCPCM	40 %	48 000€
TOTAL	120 000€	TOTAL	100 %	120 000€

Ces montants seront ajustés une fois la candidature validée et selon les évolutions de coût de personnel.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- **DÉCIDE** de poursuivre la mission d'accueil/attractivité engagée depuis plusieurs années,
- **VALIDE** le plan d'objectifs annoncés ci-dessus,
- **SOLLICITE** un accord de cofinancement de l'ingénierie nécessaire à la mise en œuvre de sa stratégie d'accueil qui correspond pleinement à l'axe 7 : « Promouvoir et développer l'attractivité du Massif Central » du programme régional FEDER,
- **DONNE SON ACCORD DE PRINCIPE** pour le plan de financement ci-dessus, qui pourra cependant être ajusté par M. le Président,
- **DÉSIGNE** M. Jean-François GENEVOIS comme élu référent sur cette thématique,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire.

Fait à Genouillas, le 11 juillet 2023,

Guy MARSALEIX, Président,

